



Ville de
Sierentz
infos



**Journée
citoyenne**

Cahier détachable
au centre

Anniversaires

- 91 ans Irène Gilbert née Golinski le 02 août
 91 ans Madeleine Haas née Stoecklin le 30 août
 87 ans Bernardine Muller née Rapp le 12 août
 87 ans Angèle Haaby née Keiflin le 25 août
 85 ans Marie Anne Hechinger née Macher le 15 août
 85 ans André Igarza le 28 août
 84 ans Claire Lux née Weiss le 17 août
 84 ans Marguerite Koerper née Spring le 23 août
 83 ans Hélène Voltz née Nass le 13 août
 83 ans Gérardine Kohler née Wilhelm le 26 août
 82 ans Jean Masson le 18 août
 81 ans Elfriede Grosheny née Kaiser le 1er août
 81 ans Gilberte Jardin née Lemoine le 20 août
 80 ans Albert Kohler le 09 août
-
- 96 ans Karoline Schmid née Gasser le 30 septembre
 93 ans Georgette Bisselbach née Muller le 02 septembre
 91 ans Marie-Rose Stoecklin née Prax le 24 septembre
 90 ans Thérèse Jaggi née Leschik le 06 septembre
 89 ans Marthe Groellin née Liebermann le 03 septembre
 89 ans Marie Kohler née Schmidlin le 07 septembre
 88 ans Lucienne Tschupp née Blosser le 06 septembre
 88 ans Adèle Kessler née Dentz le 26 septembre
 87 ans Marcel Homatter le 20 septembre
 87 ans René Muller le 27 septembre
 84 ans Denise Brencklé née Habersetzer le 08 septembre
 84 ans Alice Schweitzer née Kannengieser le 11 septembre
 83 ans Monique Barth née Gerhard le 07 septembre
 82 ans Angèle Moser le 09 septembre
 82 ans Marie Rousselot née Noël le 27 septembre
 80 ans Yves Marzolf le 22 septembre

Naissance

Tom 31/05/2016 fils de Matthew Coates
et Hélène Ostyn

Mariages

- 28/05/2016 Katia Mohn avec Lise Le Ven
 04/06/2016 Franck Bohrer avec Sandrine Kleinhans
 04/06/2016 Florent Seris avec Audrey Henon
 11/06/2016 Arnaud Eisenecker avec Su Jang
 11/06/2016 Guillaume Casper et Audrey Blaise
 11/06/2016 Jean-Paul Colas et Bernadette Jehly
 18/06/2016 Yves Bisselbach et Cynthia Thoma
 25/06/2016 Robin Schwoehrer et Ivana Terzic

Décès

- 14/06/2016 Jean Jacques Wespieser à l'âge de 89 ans
 22/06/2016 Edgar Koerper à l'âge de 57 ans



Les grands Anniversaires

Au cours du mois de juin, nous avons célébré les
 - 85 printemps de Marie-Antoinette Schuller
 - 85 printemps de Pierre Schirmer

Encore merci
pour leur accueil très chaleureux !



Appel aux habitants pour accueillir les étudiants qui imaginent Sierentz à l'horizon 2050

Le temps d'une semaine, du 17 au 22 octobre prochains, une trentaine d'étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg investira la médiathèque « La Citadelle » afin d'envisager l'avenir de la ville à l'horizon 2030-2050.

Afin que l'expérience soit complète, les étudiants souhaitent, durant cette semaine de travail, séjourner chez des habitants de la commune.

A cet effet, ils recherchent des Sierentzois ayant la possibilité de les accueillir durant cette semaine.

Seuls les petits déjeuners seront pris par les étudiants chez leurs hôtes.

Merci de bien vouloir contacter la Mairie
au 03 89 81 51 11

Ou par mail à l'adresse mairie@mairie-sierentz.fr

Une réunion d'information se tiendra en septembre afin d'organiser leur accueil.

Parlez-en autour de vous ! Merci pour eux !

IBA BASEL INTERNATIONALE BAUAUSSTELLUNG
IMAGINER ET BÂTIR L'AVENIR

Solidarité

Ligue contre le cancer

La quête à domicile 2016 organisée chaque année par le Comité du Haut-Rhin de la Ligue contre le Cancer vient de s'achever.

Les quêteurs bénévoles de notre commune se sont à nouveau fortement investis et ont sillonné les différents quartiers de Sierentz pour cette noble cause. Nous les remercions chaleureusement pour leur dévouement. Ils ont ainsi récolté 15 468,64 Euros.

Un grand merci également aux généreux citoyens de Sierentz pour leurs dons et leur accueil envers les quêteurs. Les personnes absentes lors du passage des quêteurs et désirant faire un don, peuvent l'adresser directement à la Ligue contre le Cancer Comité du Haut-Rhin - 11 rue Camille Schlumberger - 68000 Colmar ou www.liguecancer-cd68.fr en mentionnant « quête Sierentz ».

Merci également au personnel administratif de la commune pour son soutien.

Les personnes désirant renforcer l'équipe de quêteurs sont les bienvenues. Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, soit en Mairie au 03 89 81 51 11, soit chez la déléguée locale Marie-Thérèse Bisel au 03 89 81 56 41 ou 06 13 58 63 32.



Séance du 06 juin 2016**Affaires financières**

- Le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention de 100 € à l'Association des Amis du Mémorial d'Alsace Moselle. Ce Mémorial retrace l'histoire complexe et tourmentée des trois départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin et de la Moselle entre 1870 et 1953 et son objectif est de faire connaître au plus grand nombre cette période et de maintenir la mémoire collective vivante.
- Le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention de 1 076,40 € à l'école maternelle Picasso à l'occasion de la classe de découverte au Centre PEP La Roche à Stosswihr, à laquelle ont participé 23 élèves.
- Le Conseil Municipal a fixé le tarif d'occupation de la Bascule à 50 € par demi-journée pour toutes activités revêtant un caractère lucratif et commercial. Le tarif pratiqué auprès des associations locales est maintenu à 7€ / heure d'activité.

Projet de fusion entre le centre hospitalier de Sierentz et le groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace

Le Groupe Hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace, le Centre Hospitalier d'Altkirch, le Centre Hospitalier de Sierentz et l'EHPAD de Rixheim ont décidé d'une fusion juridique autour des objectifs suivants :

- garantir le maintien d'une offre de soins de proximité, en améliorant sa cohérence sur le territoire de santé ;
- optimiser la prise en charge des patients entre spécialités médicales, chirurgicales et obstétricales et assurer une fluidité de parcours dans les structures de suite, de réadaptation et médico-sociales ;
- faciliter la collaboration entre professionnels de santé ;
- mutualiser les énergies, les moyens et les techniques innovantes.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la fusion du Groupe Hospitalier de Mulhouse avec le Centre Hospitalier d'Altkirch, le Centre Hospitalier de Sierentz et l'EHPAD de Rixheim à compter du 1er janvier 2017.

Travaux – Nouveau groupe scolaire maternelle

Le Conseil Municipal a pris acte de l'avancement de la procédure relative au projet de construction d'un nouveau groupe scolaire. Suite à l'appel à candidatures, où 65 dossiers ont été déposés, le Jury s'est réuni le

27 avril dernier pour le choix des trois équipes admises à concourir.

Le Jury a retenu les équipes suivantes :

- Cabinet BQ+A de PESMES (Haute Saône)
- Cabinet EMERGENCE Architecture (Mulhouse)
- Cabinet LDA – DEBS Architectures (Strasbourg)

Le choix du lauréat aura lieu le 1^{er} septembre 2016, le démarrage des travaux est envisagé fin juin 2017.

Travaux – Aménagement de la rue Albert Schweitzer

Le Conseil Municipal a pris acte de l'avant-projet détaillé des travaux de réfection de la rue Albert Schweitzer et de la portion de la rue Louis Pasteur jusqu'à la rue de l'Automne. La Maîtrise d'œuvre a été confiée au Cabinet AMS Ingénierie de Mulhouse. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 390 962,18 € HT pour la tranche ferme et 95 533,41 € pour les tranches conditionnelles relatives principalement à des travaux pour le compte du Département au niveau des emprises du collègue.

Accessibilité des bâtiments publics – Plan « Ad'AP »

Dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments publics, la Ville a fait réaliser un diagnostic, qui a relevé des mises en conformités obligatoires. Compte-tenu de l'importance des travaux à effectuer et des coûts induits, le législateur autorise les collectivités à échelonner les travaux après la mise en place d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

Le Conseil Municipal a approuvé l'agenda d'accessibilité programmée tel que présenté.

Jury d'assises – Tirage au sort de six jurés

En vue de dresser la liste préparatoire communale de la liste annuelle des jurés auprès de la Cour d'Assises, il convient de procéder publiquement au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de six personnes. Les personnes ci-après ont été désignées :

- Mme Sandra NARTH (SCHNOEBELEN) -
- Mme Marie-Hélène KOHLER (TORIBIO) -
- M. Francis NEISS - Mme Béatrice RAUCH (TRITZ) - M. Julien FAURE - Mme Joëlle LEBOURGEOIS (TRENNER)

Acceptation d'indemnités de sinistre

Le Conseil Municipal a accepté l'indemnité de sinistre d'un montant de 1 417,30 € au titre du sinistre du 29 janvier 2016.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie.



Connaissez-vous Sierentz ?

Par le biais de cette rubrique, vous découvrez tous les mois l'histoire des noms de rues de Sierentz.

Nouvelle énigme : Il est né à Sierentz en 1833. En un demi-siècle, ce personnage est devenu le roi mondial du blé, puis s'imposa comme l'un des plus grands armateurs du monde. Un de ses bateaux porte d'ailleurs le nom "Sierentz". Qui est-il ? Petit indice : son nom est rappelé au coeur de la cité.

Bonne recherche et rendez-vous au prochain numéro...



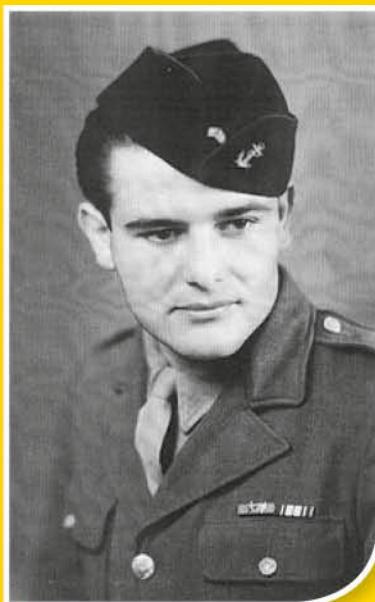
Voici la réponse de la rubrique « Connaissez-vous Sierentz ? » du bulletin du mois de juin.

Une impasse baptisée du nom d'un écrivain français originaire de Sierentz a pris place en 2015 au Monenberg. Mais qui était cet écrivain et quelle est son histoire ?

Il s'agit de la Rue Pierre WIRTH.

Pierre Wirth a vu le jour à Sierentz, le 23 août 1921. Quand la Seconde Guerre Mondiale éclate, Pierre Wirth est un élève à l'École normale d'instituteurs de Colmar. A l'heure de l'Évacuation de Sierentz, son école est délocalisée dans le sud-ouest, à Aiguillon (Lot-et-Garonne). Il y poursuit ses études et réussit en 1941 le concours de l'École normale de l'enseignement primaire de Saint-Cloud.

Affecté en 1942 comme instituteur en Alsace annexée, il refuse de se retrouver enrôlé de force dans les rangs de la Wehrmacht et décide de rejoindre un chantier de jeunesse situé en Zone libre. Au mois de septembre, il prend donc le train avec de faux papiers, se fait arrêter à Moulin en tentant de passer la ligne de démarcation. Maintenu en détention pendant toute une nuit au cours de laquelle il a violemment été frappé, persuadé qu'il sera fusillé à l'aube, il ne doit son salut le lendemain qu'à un extraordinaire concours de circonstances. Après une longue hésitation, l'officier autrichien de la Wehrmacht occupant le poste de contrôle le laisse s'enfuir en lui disant : « vous vous souviendrez de ce qu'a fait un officier dont le pays a été annexé comme le vôtre », en faisant référence à l'Alsace annexée au même titre que



l'Autriche. Meurtri, mort de fatigue, Pierre Wirth saisi sa chance : il s'enfuit à travers la campagne auvergnate et est recueilli par un couple de paysans qui le soigne et le nourrit. Quelques jours plus tard, il intègre comme prévu un chantier de jeunesse. De là, il noue rapidement des contacts pour son engagement dans la Résistance et rejoint un maquis de la région lyonnaise. Lors du passage de la Première Armée française, commandée par le général de Lattre de Tassigny dans la région, il s'engage, obtient le grade de sergent, combat dans les Vosges, puis participe à la libération de l'Alsace, où il est blessé d'un éclat d'obus à la jambe. Il est alors hospitalisé. A son grand regret, il ne peut pas prendre part à la libération de Sierentz. Après son rétablissement, il rejoint son unité qui combat les poches de résistance allemande dans les Alpes.

Au lendemain du conflit, il reprend ses études à l'École normale de Saint-Cloud, passe le CAPES d'Histoire-Géographie et s'installe à Strasbourg, où il devient professeur. Il y soutient un diplôme d'Études Supérieures à la Faculté des Lettres de Strasbourg en 1948 : « Droits royaux, seigneuriaux et communauté à Sierentz (XVIe-XVIIIe siècle) ». Agrégé de géographie, il devient tour à tour professeur à l'École Normale d'Instituteurs d'Aurillac puis Inspecteur pédagogique régional de l'Éducation nationale en 1972. Il a été président de la Société de la Haute-Auvergne, de 1973 à 1978.

Décoré de la Croix de Guerre France libre, officier de l'ordre national du Mérite et Chevalier de la Légion d'honneur, Pierre Wirth est resté fidèle à Aurillac jusqu'à sa mort survenue le 16 décembre 2003.

Médiathèque intercommunale « La Citadelle »

La médiathèque intercommunale « La Citadelle » est ouverte durant tout l'été aux horaires habituels. Elle vous propose un programme d'activités spécial pour les mois de juillet et d'août, notamment des jeux de société tous les mercredis de 14h à 17h30. Vous pouvez consulter le programme sur le site de la médiathèque :

<http://mediatheques.pays-sierentz.fr>

Les permanences pendant les vacances

À LA MAIRIE

1 place du Général de Gaulle



- **Urbanisme** avec Monsieur Martin BOEGLIN, Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme.
Sur rendez-vous. Tél. : 03 89 81 51 11
- **AMAC** (Association Mulhousienne d'Aide aux Chômeurs) : pas de permanence en juillet et août. Reprise en septembre.
Sur rendez-vous à Mulhouse au 03 89 60 05 60.
- **Comité de Protection des Travailleurs frontaliers** :
Les mardis sur rendez-vous
Congés du 18 juillet au 22 août

Fermeture des bureaux de la Mairie

Les bureaux de la Mairie seront fermés

- Mercredi 13 juillet (après-midi)
- Jeudi 14 juillet
- Vendredi 15 juillet
- Lundi 15 août



A LA BASCULE

2 rue du Maréchal Foch



Cercle des propriétaires : Tous les 4^{èmes} jeudis du mois de 17h30 à 19h. Pas de permanence en juillet et août. Reprise le 22 septembre. Tél : 03 89 68 41 98

AU CENTRE D'ACCUEIL THERAPEUTIQUE A TEMPS PARTIEL

28 rue Rogg Haas



Accueil des adultes pour des problèmes psychiques : Permanences normales (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30). Fermé le jeudi.
Tél : 03 89 64 74 85

A LA COM-COM

55 rue Rogg Haas



APSPS (Association des Professionnels de Santé) : pas d'interruption. Tél : 03 89 81 65 45

A L'HOPITAL DE SIERENTZ

35 rue Rogg Haas



Association Alsace Alzheimer : du lundi au vendredi matin (Tél : 03 89 42 79 36). Pas d'interruption.

AU POLE GERONTOLOGIQUE

43 rue Rogg Haas



- **UNIAT** : Premier mardi des mois impairs de 11h15 à 11h45. Pas de permanence en juillet et août.
- **Assistante sociale des retraités** : (Madame JOSSERAND)
Reçoit le jeudi après-midi de 14h à 17h (sur rendez-vous)
Congés : du 05 au 18 juillet inclus et du 29 juillet au 05 août.
La permanence du 04 août est assurée.
Tél : 03 89 89 71 00
- **Assistante sociale pour les familles** : (Madame WITTICH).
Le jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous. Congés du 05 au 19 septembre. S'adresser au centre Médico-Social à Saint-Louis.
Tél. : 03 89 70 91 80
- **Consultations des nourrissons** :
Les lundis de 14h à 16h30 sur rendez-vous.
Congés du 1^{er} au 05 août et du 22 au 29 août.
S'adresser au centre Médico-Social à Saint-Louis.
Tél : 03 89 70 91 80

Fermeture des déchetteries

La déchetterie de Sierentz sera fermée le lundi 15 août.



Journée Citoyenne

SIERENTZ

1^{ère} Journée
Citoyenne
28 mai 2016

Chers Citoyens, et Citoyennes,

A l'issue de cette 1^{ère} édition de notre Journée Citoyenne, je tiens à vous exprimer mes plus vifs remerciements. Vous avez été formidables !! et la météo était avec nous !

Vous avez contribué activement à la réussite de cette belle journée, par votre engagement et votre bonne humeur.

Mais au-delà du travail accompli, cette journée

est un moment privilégié pour resserrer les liens entre les habitants et entre les générations.

Je vous encourage à vous rendre sur les différents chantiers pour comprendre l'implication de tous nos citoyens-artisans d'un jour et constater le travail en qualité et en quantité ! Impressionnant !

Catherine Barth,
Adjointe déléguée

- Samedi 28 mai dernier, plus de 90 bénévoles ont répondu à l'appel de la municipalité pour participer à la première journée citoyenne de Sierentz. Dès 8 heures du matin, ils avaient rendez-vous place Dreyfus pour une distribution de T-Shirts et de casquettes, et pour procéder à la répartition des tâches, effectuée par Catherine Barth, Adjointe déléguée à l'organisation de cette journée.
- Durant les 1^{ers} mois de l'année, les services techniques ont recensé des chantiers réalisables par les habitants. Entre les travaux de peinture, de désherbage, de plantations, tout le monde a pu trouver son compte et se rendre ainsi utile à la collectivité.
- Pour cette 1^{ère} année, 12 chantiers ont été programmés. Nous avons pu les mener quasiment tous à bien :



Pour visionner des photos de la Journée Citoyenne 2016 : www.sierentz.fr, rubrique « Commune » puis « Galerie photos et vidéos »
Pour les personnes qui le souhaitent, un CD-Rom peut être gravé avec les photos-souvenir de cette journée. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter la Mairie.



2

Liens intergénérationnels : les enfants ont confectionné et personnalisé des petits pots de fleurs qu'ils ont apporté aux aînés de Sierentz ayant fêté leurs 9 décennies. (1/2/3)



3



4



5

Rajout de mulch sur l'aire de jeux de la rue des Tisserands (atelier Jeunes) (4/5)

Suppression d'une haie de thuyas à l'angle rue des Cigognes et rue des Fauvettes (8)



6



7

Desherbage de la noue paysagère rue des Tisserands (6/7)



8

Plantation d'une haie vive le long du cimetière (9/10)



9

10

13



11



12



Débroussaillage des parties communes et des parcelles non louées des jardins familiaux (11/12/13)

Travaux de taille dans le verger pédagogique situé derrière l'annexe de l'école maternelle (14/15)

14



15



Desherbage de la noue paysagère dans le lotissement «Les Villas d'Aurèle», atelier dans lequel le Conseil Municipal des Enfants a prêté main forte. (16/17)

16



17



20



Remise en peinture des façades du bâtiment de l'ex-CAC rue du Maréchal de Lattre de Tassigny (18/19)

Remise en peinture de la sous-face de l'auvent de la chapelle de la Hochkirch et peinture de la porte (20)

18



21



Remise en peinture des murs des WC publics et de l'abribus place Dreyfus (21/22/23)

22



23



Un grand MERCI

aux Services Techniques (Véronique, Joseph, Jonathan,.....) fortement impliqués tant au niveau de l'organisation de cette journée que dans son déroulement, à tous les chefs d'équipe qui ont accepté et parfaitement assumé ce rôle, à l'Hyper U qui a mis gracieusement à notre disposition des thermos de café et fournis les petits pains.

Remerciements aux entreprises et commerces, Peinture Kwast, Boulangerie Wirth, Chez Guillaume, Jardiland, Muller Paysages pour leur implication à la réussite de cette 1^{ère} Journée Citoyenne 2016.

Bref, un travail colossal !

La plupart des chantiers a été achevée, les autres le seront par nos agents communaux ou par une entreprise dans les semaines à venir.

A l'issue de cette demi-journée de travail, tous les participants étaient heureux et fiers d'avoir participé à cette action citoyenne qui a permis de créer des liens tout en réalisant en peu de temps des travaux d'ampleur.

Tout le monde s'est retrouvé au péricolaire « Les Barbapapas » pour partager l'excellent repas servi par nos bénévoles.

A cette occasion, le Maire Jean-Marie BELLARD, a salué tous les bénévoles présents et les a remerciés pour la mission d'intérêt général qu'ils ont remplie.

Notre 1^{ère} Journée Citoyenne a donc été un grand succès grâce à l'implication de chacun d'entre vous. Cette réussite appelle l'organisation d'une deuxième journée au printemps 2017. Nul doute qu'elle réunira encore plus de monde.

Alors, à l'année prochaine ! On compte sur vous !

Recrutement Armée de Terre

Chaque année, l'Armée de Terre recrute environ 15 000 jeunes, de sans qualification jusqu'à Bac+5, de 17 ans et demi à 32 ans, et vous propose des postes dans plus de 400 spécialités.

La durée des contrats varie de 1 à 10 ans et chaque parcours professionnel permet d'évoluer en fonction du mérite, des compétences acquises et de sa motivation. Chacun reçoit une formation militaire et une formation de spécialité.

Nos conseillers en recrutement se tiennent à la disposition des candidats et de leurs parents pour une information complète et pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

N'hésitez pas à nous contacter.

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de MULHOUSE :

1a rue Vauban - 68100 MULHOUSE / Tél : 03 89 60 51 43

Courriel : cirfa-terre-mulhouse.accueil.fct@intradef.gouv.fr

La permanence du CIRFA à COLMAR : Rue des belges - 68000 COLMAR (à côté du 152°RI) / Tél : 03 89 21 88 09



Canicule

En période de canicule, **il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?**



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

En période de canicule, **quels sont les bons gestes?**



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Prévention

Maladies vectorielles, les connaître pour se protéger.

Les maladies vectorielles sont des maladies infectieuses transmises par des vecteurs. Les moustiques sont les vecteurs les plus connus, mais il en existe d'autres, comme les tiques, les mouches, les puces, etc.

La maladie de Lyme, ou Borréliose de Lyme, est une infection due à une bactérie transportée par une tique. Cette bactérie peut être transmise à l'homme au moment d'une piqûre.

Toutes les tiques ne sont pas affectées par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

Où trouve-t-on les tiques ? ❶

Pour éviter la maladie de Lyme, il faut absolument retirer la ou les tiques le plus rapidement possible. ❷

❶ OÙ TROUVE-T-ON LES TIQUES ?

Les tiques sont répandues partout en France en dessous de 1 500 m d'altitude. Elles vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies et les parcs forestiers ou urbains.



❷ COMMENT RETIRER UNE TIQUE ?

- Ne mettre aucun produit sur la tique.
- Ne pas tenter de la retirer avec les ongles.



Utiliser **une pince fine** : saisir la tique à la base sans l'écraser et tirer vers le haut sans tourner.

ET



Après avoir enlevé la tique, **désinfecter** la peau avec un antiseptique.

POUR SE PROTÉGER DE LA MALADIE DE LYME :

- Avant une activité en nature :
Je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs.
- Après une activité en nature :
J'inspecte soigneusement mon corps.
- Après avoir été piqué par une tique :
Je surveille la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, je dois consulter un médecin rapidement.
La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

En cas de doute, parlez-en à votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.

Cadre de vie

Passage de la balayeuse

La balayeuse passera à Sierentz

- les 26 et 27 juillet et
- les 23 et 24 août.

Merci de laisser le libre passage à la balayeuse en ne stationnant pas le long du trottoir.



Fleurissement

Les membres du Jury des Maisons et Balcons Fleuris de notre commune effectueront le tour du village le 21 juillet prochain.

Composition du Jury 2016 :

Cette année, Catherine Barth, Adjointe déléguée au fleurissement, sera accompagnée de :

- Sylvie Favre-Buhl
- Graziella Brunner
- Véronique Cronimus
- Roland Jehli

Le palmarès sera dévoilé dans le prochain bulletin.

Nous vous rappelons les différentes catégories :

- Maisons et cours
- Cours et jardins
- Balcons et fenêtres
- Potagers
- Commerces et services
- Jardins familiaux
- Immeubles collectifs



DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS

n°30 Edition de Sierentz

Les journalistes des DNB ont rencontré Véronique Cronimus qui s'occupe du Sierentz Info :

Quel est ton métier ?

Je travaille au Service Technique : je m'occupe du Sierentz info, de la voirie (les rues de la commune), des espaces verts et des bâtiments, en relation avec le responsable du Service Technique et le gestionnaire des bâtiments.

Depuis quand fais-tu ce métier ?

Cela fait 11 ans.

Est-ce que c'est toi qui écris le Sierentz Infos ?

Je rassemble les articles, j'en écris quelques-uns.

Depuis quand tu t'en occupes ?

Depuis 10 ans.

Qu'est ce qui te plaît dans ce rôle ?

De pouvoir faire diffuser l'information et comme ça, je sais tout ce qui se passe chez les Barbapapas !

Quelle est ta rubrique préférée ? ... Les DNB, parce qu'il y a plein de couleurs et de photos.

Avec qui travailles-tu pour faire le Sierentz Info ?

Je travaille avec les journalistes en herbe des Barbapapas, avec les élus et les associations.

Interview réalisée par Anaïs, Nathan, Gaiane, Lynne, Camille, Marion, Louis



Rentrée scolaire – Inscriptions

Le directeur, Monsieur Stéphane Trautmann, assurera des permanences à l'école élémentaire Jacques Schmidt pour les familles arrivant à Sierentz au cours de l'été et souhaitant inscrire leur enfant à l'école maternelle ou élémentaire.

Elles se tiendront les

- Mercredi 6 juillet de 8h30 à 11h30
- Jeudi 7 juillet de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h
- Mercredi 24 août de 14h à 17h30
- Jeudi 25 août de 8h30 à 11h30
- Vendredi 26 août de 8h30 à 11h30
- Lundi 29 août de 8h30 à 17h (sur rdv uniquement)
- Mardi 30 août de 8h30 à 17h (sur rdv uniquement)
- Mercredi 31 août de 8h30 à 17h (sur rdv uniquement)

Munissez-vous du carnet de santé de l'enfant, du livret de famille, d'un justificatif de domicile (d'un certificat de radiation le cas échéant).

Vous pouvez également laisser vos coordonnées sur le répondeur de l'école afin de signaler l'arrivée de votre enfant.

Tél. : 03 89 81 54 00 (école élémentaire)

Nous vous rappelons qu'une inscription en Mairie dès votre installation est indispensable.

La rentrée aura lieu le jeudi 1^{er} septembre

- à 8h20 à l'école élémentaire
- à 8h30 en maternelle pour les enfants nés en 2013
- à 13h30 en maternelle pour les moyens et les grands

La rentrée sera échelonnée pour les bilingues, selon les modalités indiquées dans les courriers envoyés aux parents.

Tour d'Alsace cycliste 2016

Du 26 au 31 juillet prochains aura lieu le Tour d'Alsace cycliste qui comprend un prologue (contre-la-montre individuel) et 4 étapes à travers les plaines et montagnes alsaciennes.

Il comptera cette année plus de 600 kilomètres de course.

Le Tour traversera la Ville de Sierentz le vendredi 29 juillet lors de la 3^{ème} étape Altkirch - Huningue.

Le passage des coureurs est annoncé à Sierentz entre 15h20 et 15h39.

Le circuit : les coureurs viendront de Uffheim, emprunteront la rue Clémenceau puis la rue Poincaré jusqu'au giratoire de la sortie Nord. Ils prendront la direction de Kembs par la contournante jusqu'à la bretelle d'autoroute.



Don du sang

Vive les vacances... Valises bouclées... avant de partir, as-tu pensé à donner ton sang ?

Un accidenté... un opéré peut avoir besoin de toi, alors viens

le mardi 02 août de 16h30 à 19h30

Salle des Fêtes de Sierentz (2 rue Clémenceau)

La collation est assurée par l'Amicale.



Soirée Jazz

Le vendredi 19 août à 20h30 dans la cour de l'école maternelle, dans le cadre du Festival Météo de Mulhouse

Vendredi 19 août à partir de 20h30 dans la cour de l'école maternelle Entrée libre

THE CALDONIANS

Thomas OHRESSER guitare, Manuel FAIVRE trompette, voix, Arnaud DESPREZ saxophone, clarinette, voix, Xavier NIKQ contrebasse, Pascal MUCCI batterie, voix

Mêlant arrangements raffinés et énergie brute, The Caldonians propose un savant cocktail de swing et d'élégance au service d'un public frétilant des arpions. Une remise en couleurs de cette musique des années 40 qui lorgne du côté de Django, de Louis Prima ou de Nat King Cole.

Un jazz populaire au sens noble, qui ravive, qui communique et qui jubile, formule magique éprouvée qui marchera jusqu'en l'an 5000, à Paris comme à Kansas City, tant qu'il y aura des humains à faire danser !

Buvette et restauration assurées par la Musique Municipale Concordia de Sierentz



Pétanque

Comme chaque année, le Pétanque Club de Sierentz organise ses traditionnels concours estivaux de pétanque ouvert à tous.



- Grand Concours de la Fête Nationale **le Jeudi 14 Juillet à 14h00** précises (lancer du Bouchon).
- Grand Concours de l'Assomption **le Lundi 15 Août à 14h00** précises (lancer du Bouchon).

Inscriptions à partir de 13 h 30 sur le terrain du Pétanque Club de Sierentz.

Ces tournois se dérouleront en cinq parties, sous le soleil...

Une participation de 10 € sera demandée pour chaque doublette montée. De belles récompenses à la clé pour les meilleures équipes !

Petite restauration et buvette seront assurées sur place toute l'après-midi.

Comme toujours, Amitié et Convivialité seront de rigueur. Rendez-vous à tous, Amateurs ou Confirmés, au Complexe Sportif de Sierentz.





Fête nationale

Mercredi 13 juillet

2016

Buvette
et
restauration
assurées
par le
Handball
Club

20h00

Rassemblement
Place de la Gare

20h15

Défilé des Sapeurs
Pompiers et de
la Musique Municipale

20h30

Cérémonie devant le
Monument aux Morts
Place de la Mairie

20h45

Bal populaire
Places de l'Eglise
et de la Bascule

23h30

Feu d'artifice
Place de la Mairie



AGENDA

Juillet

13	Fête Tricolore	page 15
14	Grand concours de Pétanque	page 14
21	Passage du Jury - Maisons Fleuries	page 12
29	Passage du Tour d'Alsace cycliste	page 14
	Permanences inscriptions aux écoles	page 13

Août

02	Don de sang	page 14
15	Grand concours de pétanque	page 14
19	Soirée Jazz	page 14
	Permanences inscriptions aux écoles	page 13

*Nous vous souhaitons un très bel été !
Prochain numéro en septembre.*

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ

Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52

mairie@mairie-sierentz.fr

mairie-sierentz.fr



Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Jean-Marie Belliard. Dépôt légal : juillet 2016.

Conception et rédaction : Commission Information et Communication. Réalisation graphique : www.rhenus-communication.fr.

Impression : Foto Color Print, Habsheim - Crédits photos : Mairie de Sierentz, Paul-Bernard Munch, Prabushan Chitsabesan, documents remis.